



LE FRANCILOIS



MOT DU MAIRE



Bonjour à vous tous! !



J'espère que tout un chacun vous avez profité pleinement de cette saison estivale qui a vu le soleil, autant aux levées qu'aux couchers, peindre le ciel avec ses palettes de couleurs; l'air qui était parfumé par les jardins et les fleurs et l'énergie qui était presque palpable avec les sourires en abondance! Bien sûr que nous pensons déjà à la prochaine saison et les préparatifs à faire afin d'accueillir cette saison magnifique qu'est l'automne et sachez que la Municipalité ne fait pas l'exception, elle aussi se préparera dans les semaines à venir.. Néanmoins, les conditions météorologiques sont presque parfaites au grand bonheur de tous, et nous permettent de poursuivre nos activités estivales. Quel bonheur!



Néanmoins, les vacances seront bientôt terminées et les enfants retourneront à nouveau sur les bancs d'école. Je réitère que la sécurité de nos enfants est primordiale. S'il vous plaît, respecter les limites de vitesse, faites preuve de vigilance lors de vos déplacements, et demeurez aux aguets autant pour les arrêts fréquents des autobus scolaires que les enfants qui seront à pied ou à vélo.

Pascal Thérout
Maire

FÉLICITATIONS!



Hommage aux 20 ans d'une Grande Dame

Madame **Hélène Latraverse**, directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe est à l'honneur ayant consacré 20 ans au service de la Municipalité.

Une si grande contribution au milieu municipal se doit d'être soulignée!

Impliqué auprès de sa communauté, toutes sphères d'activités confondues, Madame Latraverse est loyale et toujours généreuse de son temps. Son professionnalisme, son apport et son dévouement sont inestimables. Madame Latraverse contribue quotidiennement au mieux-être de sa communauté, elle a à cœur les intérêts des citoyennes et citoyens de Saint-François-du-Lac et fait toujours preuve d'altruisme auprès de ses collègues.

« C'est un grand privilège pour nous tous de travailler à vos côtés, Madame Latraverse, et tous, membres du conseil et employés de la Municipalité de Saint-François-du-Lac, se joignent à moi pour vous témoigner de notre grande reconnaissance envers vous, et nous profitons également de l'occasion pour vous remercier de donner le meilleur de vous-même chaque jour! Félicitations pour vos 20 ans et sachez que nous nous réjouissons tous de célébrer avec vous les prochaines années à venir! »

Pascal Thérout

Maire

Une gestionnaire municipale à l'honneur... À Saint-François-du-Lac!

L'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ) a souligné, lors de son dernier congrès tenu en juin dernier, les 20 ans d'engagement de Madame **Hélène Latraverse**.

La Municipalité, le Maire et les conseillers sont fiers d'avoir parmi eux une personne ayant une telle expérience dans le domaine « municipal ». Mais ce qui va au-delà de l'expérience, ce sont les sentiments d'appartenance, de fierté et de dévouement dont Hélène fait preuve quotidiennement, et ce, depuis plus de 20 ans.

« Je profite de cette occasion pour remercier Hélène pour la sollicitude et l'empathie dont elle fait preuve envers ses collègues de travail, mais également envers les citoyens de Saint-François-du-Lac. »

Santé et longue vie parmi nous!

Guylaine Dancause

Directrice générale et greffière-trésorière



ALERTES MUNICIPALES

« Quand ça compte vraiment! »



À tous les résidents propriétaires et/ou locataires, ainsi qu'à tous les entreprises et commerces de Saint-François-du-Lac, inscrivez-vous directement aux **ALERTES MUNICIPALES** afin d'être informé lors

de **SITUATIONS D'URGENCE** sur notre site internet à : www.saintfrancoisdulac.ca

Vous pouvez également communiquer avec nous et il nous fera plaisir de vous inscrire!

TÉLÉPHONE: 450-568-2124,

Recevez les alertes municipales où vous le désirez, selon vos besoins

TÉLÉPHONE • MOBILE • SMS (TEXTO) • COURRIEL


Avis d'ébullition


Circulation


Non-consommation
de l'eau


Déneigement


Alerte
environnement


Collecte domestique


Interruption de l'eau
potable


Bris d'aqueduc


Risque d'inondation


Avis de confinement


Chaleur accablante


Opération déglacage


Avis d'évacuation


Eau brouillée


Banquise à risque


Glissement de terrain


Lieu public fermé


Avis important


Alerte météo

Restez aux commandes et ne manquez aucune alerte concernant votre municipalité.

Inscrivez-vous gratuitement! *

* Pour les résidents de Saint-François-du-Lac seulement.



POUR VOS PROJETS

Vous rénovez, vous construisez, vous démolissez...



AVANT DE DÉBUTER DES TRAVAUX, DEMANDEZ UN PERMIS

Communiquez avec **M. MARTIN MIRON**
Inspecteur en bâtiments et environnement,

TÉLÉPHONE: 819 519 2997 poste 2241

1 877 666 2997 poste 2241

COURRIEL: m.miron@mrcnicolet-yamaska.qc.ca



TÉLÉCHARGER LE FORMULAIRE PDF DE DEMANDE DE PERMIS

sur notre site à l'adresse: <https://www.saintfrancoisdulac.ca/>

- L'inspecteur prendra connaissance de votre demande et communiquera avec vous.
- Lorsque votre permis est accordé, vous devrez vous présenter au bureau municipal afin de le signer.

***Notez que le coût d'un permis peut varier selon le type de permis émis.



C'EST IMPORTANT DE PRÉVOIR À L'AVANCE



FAIRE LA DEMANDE BIEN AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX!

C'est pour s'assurer du respect des règlements d'urbanisme (ex. zonage, construction, lotissement) que les municipalités exigent l'obtention d'un permis ou d'un certificat pour tout projet visé par ces règlements. La délivrance des permis et des certificats est le moyen de base qui permet de vérifier ce qui se fait en matière d'aménagement du territoire dans la municipalité.

<https://www.mamh.gouv.qc.ca/amenagement-du-territoire/guide-la-prise-de-decision-en-urbanisme/reglementation/reglement-sur-les-permis-et-les-certificats-en-urbanisme>





PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE

Les familles pourraient voir les factures de frais de scolarité de leurs enfants, au primaire ou au secondaire, réduites !

Pour se prévaloir de cette opportunité, les parents doivent communiquer avec **Marianne Laflamme** au **450-568-1010**.

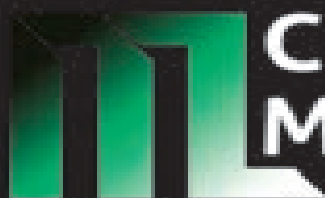
De plus, les enfants doivent fréquenter une école de la Commission scolaire de la Rivieraine et habiter l'une des municipalités suivantes :



- ♦ Pierreville
- ♦ St-François-du-Lac
- ♦ Odanak
- ♦ Baie-du-Febvre
- ♦ St-Zéphirin de Courval
- ♦ St-Elphège
- ♦ La Visitation

***Prenez note qu'un maximum de 3 enfants de la même famille peuvent bénéficier de ce programme d'aide financière relié à la rentrée scolaire.

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL



Construction Mathieu Laramée inc.

Entrepreneur général en construction et rénovation

450 880-0764

Résidentiel - Commercial

Revêtement extérieur constructionmathieularamee.ca



- ☒ Ton enfant a entre 0 et 14 ans ?
- ☒ Tu résides sur le territoire de la MRC Nicolet-Yamaska ou la MRC de Bécancour ?
- ☒ Tu aimerais avoir de l'aide médicale et sociale avec ton enfant et tu ne sais pas où te diriger ?

Nous sommes là pour vous !

Nous accompagnons l'enfant et sa famille à se développer à leur plein potentiel dans le respect de leurs droits.

N'hésitez pas à nous téléphoner ou venir nous voir.



819 937-6646



91 rue Fleury, St-Léonard-D'Aston



administration@cpslecercle.com



www.cpslecercle.com



Maison d'hébergement
pour femmes et enfants
victimes de violence conjugale

Services gratuits
7 jours sur 7 / 24h sur 24

Tél. : 819-293-6942
Télécopieur : 819-293-2374
maison.lanacelle@cogocable.ca
C.P. 161, Nicolet, QC J3T 1A1

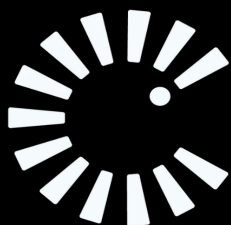
S.O.S. violence conjugale
1800-363-9010





Les journées
de la culture

Culture
pour
tous !



Les journées
de la culture

Le 30 septembre

Viens faire la fête comme dans
l' temps,

En compagnie de

Philippe Jetté
INTERVENANT EN TRADITIONS VIVANTES

18h30

*«Chansons à répandre»
Activité pour les 5-12
ans et leur famille*

Présentation de l'atelier

Philippe Jetté propose l'atelier participatif « Chansons à répandre » où il invite les enfants de la Municipalité de Saint-François-du-Lac et leur famille à cultiver, ensemble, des chansons traditionnelles à répondre. Philippe transmettra des chansons à répondre mimées, énumératives et des comptines, en plus de leur montrer comment en prendre soin et de faire découvrir sa boîte à musique. Les familles repartiront avec un bagage de chansons pour s'amuser et à partager sur leur route. Venez explorer vos racines en toute simplicité pour les Journées de la culture !

20h

*«Veillée de danses
traditionnelles»
Activité intergénérationnelle*

La veillée

Une veillée de danse permet la rencontre, la fête et le partage. Vous serez soulevés par l'énergie décuplée du musicien et du « câleur ». Ce dernier rend accessible les danses en expliquant les figures de danse aux participants. La veillée de danse s'adresse aux débutants comme aux expérimentés.

Beau temps, mauvais temps!
Rendez-vous au centre communautaire de
Saint-François-du-Lac (10, rue du centre communautaire)



Les journées
de la culture

Culture
pour
tous !



Les journées
de la culture

Le 30 septembre Présentation des artistes



Philippe Jetté

David Simard

Philippe Jetté cultive ses racines culturelles en prenant soin des traditions de sa communauté, la Nouvelle-Acadie. L'amour pour son territoire et sa curiosité le poussent à développer une grande passion pour les traditions vivantes, aussi appelées patrimoine immatériel ou folklore. Cette flamme le propulse à la rencontre de plusieurs dizaines d'héritiers naturels de la tradition. Cette aventure l'amène à collectionner plus de 3 000 éléments issus de la tradition orale (chansons, airs de musique, contes, danses, légendes, surnoms, etc.).

Câleur, musicien, chanteur, conférencier, consultant, transmetteur et chercheur, Philippe Jetté s'inspire de ses rencontres déterminantes avec des porteurs de traditions de sa région (Lanaudière) et d'ailleurs. Il puise son répertoire auprès des « anciens » et d'enregistrements d'archives. Philippe s'implique dans son milieu pour le développement du patrimoine vivant et du fait acadien. Membre-fondateur du groupe de musique Belzébuth depuis 2002 et du Duo Jetté-Simard depuis 2010, il est aussi l'un des personnages principaux du documentaire Les Acadiens du Québec : Lanaudière, mémoire vivante d'Acadie réalisé par Phil Comeau.

David « Dâvi » Simard est un multi-instrumentiste, compositeur et arrangeur œuvrant dans la musique traditionnelle, la musique de scène, l'audiovisuelle, la conception sonore, la musique électronique, l'enseignement et a contribué à une panoplie de projets. On le retrouve sur scène, notamment, avec le Cirque Alfonse, L'Oumigmag et le Duo Jetté-Simard.

Sa démarche prend naissance dans la composition et l'arrangement de musiques inspirées par la tradition du Québec. Il est toujours à explorer de nouvelles façons d'arranger les pièces traditionnelles sans toutefois les dénaturer. Il cherche à élargir les horizons de cette musique en la liant avec d'autres styles tels que la musique électronique jusqu'à la musique contemporaine afin de créer des sonorités uniques.

CLIN D'ŒIL



LES JEUDIS EN CHANSONS

Dans le cadre des Jeudis en chansons, propulsés par la Société Saint-Jean-Baptiste, près de 200 citoyens ont prient part à la fête du 11 août dernier.

Nous avons également eu la chance de recevoir la visite de notre député dans Nicolet-Bécancour, monsieur Donald Martel ainsi que madame Stella Lefebvre, Agente de distribution pour la Société Saint-Jean-Baptiste du Centre-du-Québec.

Merci à notre artiste invité, monsieur Alexis Arbour qui a su divertir la foule avec succès!

Merci aux Loisirs et à toutes les personnes qui se sont impliqués de près ou de loin à rendre cet événement encore plus agréable!



Merci!

ALEXIS ARBOUR
ALEXISARBOUR.COM

SFDL AU YUKON!

Merci à Mme Nicole Descôteaux et M. Marcel Letendre pour les photos !





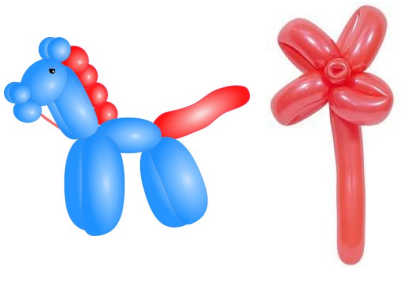
CLIN D'ŒIL



LES PRÉDATEURS...



CLIN D'ŒIL



CAMP DE JOUR...



CLUB DE L'ÂGE D'OR



C'EST LE RETOUR DES
EXERCICES LÉGERS
AVEC LE CLUB DE L'ÂGE D'OR !



C'est Gratuit
et disponible pour tous les
âges!

Aucune inscription requise

Tous les vendredis
11h00
À la salle communautaire
Début le 16 septembre

INFOS:

Josée : 450-568-2124

joseebussieres@saintfrancoisdulac.ca

Offert par la municipalité en collaboration avec
le club de l'âge d'or de Saint-François-du-Lac



CLUB DE MARCHE



CLUB DE MARCHE

Joignez-vous à Josée Bussi res et les membres marcheuses et marcheurs du Club de marche du Bas Saint-Fran ois tous les **mercredis   9 h 30**. N'oubliez pas de consulter chaque semaine le « **Facebook** » **des Loisirs SFDL** [Loisirs SFDL@loisirssaintfrancoisdulac.ca/](https://www.facebook.com/Loisirs_SFDL@loisirssaintfrancoisdulac.ca/) et celui de la Municipalit  [Municipalit  SaintFran ois-du-Lac](https://www.facebook.com/Municipalit _SaintFran ois-du-Lac) ainsi que le **panneau  lectronique** pour conna tre l'endroit du d part ! **BONNE RANDONN E P DESTRE   TOUS!**



FERTIPELOUSE inc.

Arrosage haute pression contre les araign es
Fertilisation de gazon

Daniel Levasseur **450.881.0544**





DIVERS



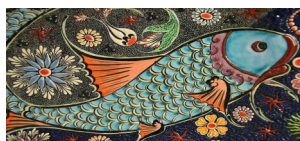
À VENIR AU CLUB DE L'ÂGE D'OR

- ♦ Le **24 août à midi** venez en grand nombre à notre **ÉPLUCHETTE DE BLÉ D'INDE** (**gratuit** pour les membres) Les nouvelles cartes de membres de l'Âge d'Or seront vendues sur place.
- ♦ Le **21 septembre à 10 h 30** venez profiter d'une **CONFÉRENCE** donnée par **L'ASSOCIATION DES PERSONNES PROCHES AIDANTES** afin d'informer les gens sur qu'est-ce qu'un proche aidant et les services gratuits offerts par l'association. L'inscription est obligatoire; vous pouvez vous inscrire en contactant Madame Christiane Lascelle au **450-568-0534**. **C'est gratuit et devrait durer environ 1 heure.**

*****Consultez la page 16 pour plus d'information.***

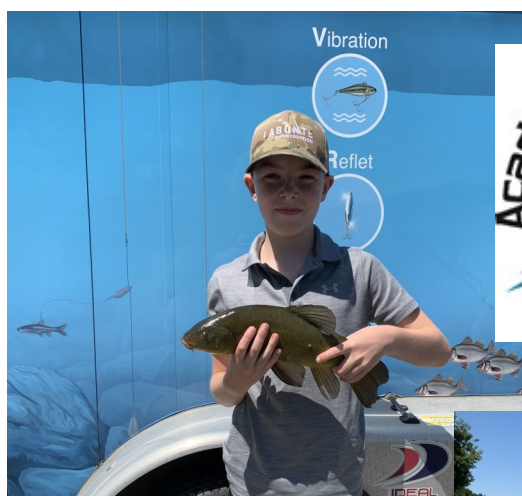


Membres du Club de Pétanque



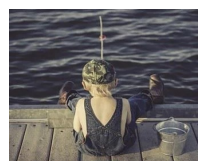
CLIN D'ŒIL

ACADÉMIE DE PÊCHE DU LAC SAINT-PIERRE



<https://www.facebook.com/academiedepeche>

<https://www.academiedepeche.com>



SOUVENIRS D'ANTAN...



Centenaire Saint-François-du-Lac 1852-1952



ROD. BLONDIN STUDIO
NICOLET, P. Q.

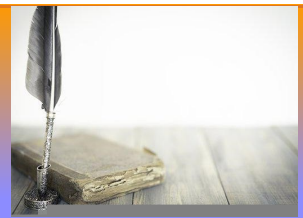


ROD. BLONDIN STUDIO
NICOLET, P. Q.



ROD. BLONDIN STUDIO
NICOLET, P. Q.

350^e ANNIVERSAIRE



Le 350^e anniversaire de la Municipalité approche

Depuis le printemps dernier, un travail de collecte d'information à teneur historique est en cours à Saint-François-du-Lac. Il est réalisé aux fins de préparation des célébrations du 350^e anniversaire de la municipalité qui auront lieu en 2023.

Cet été, des membres du comité ont approché, écouté et recueilli des témoignages de résidents de longue date. À plusieurs reprises, les conversations se sont étendues sur des heures; c'est en parlant que nous réalisons qu'il y a beaucoup à dire!

Trop injustement étiqueté comme anecdotique, le souvenir a pourtant toute son importance et sa valeur dans le processus d'histoire que le comité veut mettre de l'avant pour ce qui se tiendra l'an prochain.

Tous les membres du comité organisateur du 350^e anniversaire souhaitent remercier ceux et celles qui ont partagé leurs souvenirs jusqu'à présent.



Dévoilement officiel du logo des festivités

Pour le comité organisateur, il était pertinent de créer une image officielle pour les communications, concernant le 350^e, lors de la prochaine année. Merci à Marie-Claude, Parenteau, graphiste, qui nous a fait la proposition de 6 magnifiques logos. Après consultation de plusieurs groupes de citoyens, voici l'élue pour la prochaine année:



Si vous désirez collaborer à ce moment-ci de l'année, il est encore possible de le faire.

Contactez :

*Josée Bussi res, Conseill re en
d veloppement des communaut s, au
450-568-2124.*

DIVERS



ADRESSES À RETENIR! DEMEUREZ INFORMÉ! CONSULTEZ SOUVENT!



: Loisirs SFDL@loisirssaintfrancoisdulac.ca/

COURRIEL : loisirstfrancois@gmail.com

TÉLÉPHONE : 450 568-2773



Municipalité Saint-François-du-Lac

SITE WEB www.saintfrancoisdulac.ca

COURRIELS municipalite@saintfrancoisdulac.ca

info@saintfrancoisdulac.ca

TÉLÉPHONE : 450-568-2124



♦ **CONSULTEZ** régulièrement le **PANNEAU ÉLECTRONIQUE**

SAVIEZ-VOUS que nous avons une **boîte aux lettres** installée au bureau Municipal situé au 400, rue Notre Dame pour le dépôt de vos documents? Vous pouvez y déposer vos chèques et autres documents en toute sécurité.



FÊTE DU TRAVAIL



♦ Prenez note que le bureau municipal sera fermé le **lundi 5 septembre** en raison de la **FÊTE DU TRAVAIL**



****En cas d'urgence** seulement, vous pourrez nous rejoindre au **579-206-0414**.

VENTE DE GARAGE GRATUITE

♦ La fin de semaine du 3, 4 et 5 septembre 2022.



JOUR DU SOUVENIR



Les Canadiens célèbrent le jour du Souvenir, autrefois appelé jour de l'Armistice, tous les **11 novembre à 11 h.** Ce jour rappelle la fin de la Première Guerre mondiale et est une occasion de se souvenir de tous ceux qui ont défendu la nation. Prenez note que le bureau municipale sera **FERMÉ** le **vendredi 11 novembre**



DIVERS



CHANGEMENT D'HEURE



À l'automne, le **changement d'heure au Québec** aura lieu durant le premier week-end du mois de novembre.

En effet, dans la nuit du **5 au 6 novembre 2022**, toutes les horloges devront être **reculées d'une heure** afin de revenir à l'heure «normale» de l'Est. Nous gagnerons alors 60 minutes de sommeil.

En revanche, le soleil se couchera désormais plus tôt, partout au Québec. *(Extrait de ProtégerVous).*

AVERTISSEURS DE FUMÉE

Profitez de cette heure supplémentaire pour changer la pile de vos avertisseurs de fumée et pour en vérifier leur fonctionnement. Faites de même avec votre avertisseur de monoxyde de carbone.



Pour que le fonctionnement d'un avertisseur de fumée soit optimal, ce dernier doit être disposé au bon endroit et de la bonne manière. Ainsi, il est recommandé de l'installer au plafond. Il est également possible de le disposer sur un mur à une distance de 10 à 30 cm du plafond. Idéalement, un avertisseur de fumée sera situé dans un corridor, près des chambres à coucher. La majorité des règlements municipaux au Québec, exige de prévoir un avertisseur de fumée par étage dans une maison ou un appareil par logement. Précisons également qu'un avertisseur de fumée a une durée de vie de 10 ans.

(Extrait de ProtégerVous).

RAMONAGE DE CHEMINÉE PLUS QU'UNE SIMPLE AFFAIRE DE BROSSAGE

Vous aimez profiter de la chaleur et de l'ambiance de votre foyer au bois les soirs de grands froids? Sachez que ce plaisir vient avec l'obligation d'effectuer le ramonage de la cheminée tous les ans. Une opération incomplète ou bâclée peut provoquer un feu de cheminée ou même pire!



Le ramonage est nécessaire tous les ans, que vous utilisiez du bois sec ou non. Pensez-y!

(Extrait de CAA—Capsules-conseils).

DIVERS



BACS VERTS - BACS NOIRS - BACS BRUNS

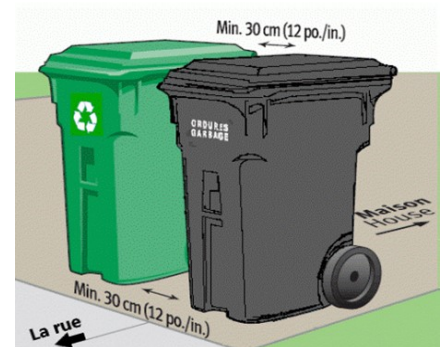
- ♦ **IMPORTANT:** S'il vous plaît, dans la mesure du possible, apportez vos **bacs** au chemin **SEULEMENT LA VEILLE DU RAMASSAGE**.
- ♦ **IMPORTANT:** La journée du ramassage, veuillez, s'il vous plaît, **RANGER VOS BACS VIDES DANS VOTRE COURS**.
- ♦ **IMPORTANT:** Assurez-vous qu'il n'y a **AUCUN OBSTACLE** (arbres, clôtures, voiture, etc.) de chaque côté du bac qui pourrait nuire ou empêcher la main mécanique de faire le ramassage.

SOYONS FIER!

Merci de votre collaboration.



Régie de gestion
des matières résiduelles
du Bas-Saint-François



LES DÉJECTIONS CANINES SOUILLENT LES LIEUX PUBLICS. C'EST DÉSAGRÉABLE!

S'il vous plaît, ramassez les excréments de vos toutous. Nous vous demandons d'être respectueux des environs et de vos concitoyennes et concitoyens.



**La PROPRETÉ et la FIERTÉ de notre
Municipalité appartiennent à nous tous!**

Merci de votre collaboration.



DIVERS



COLLECTE DES FEUILLES



Vous êtes invités à soit composter ou à profiter de **l'Écocentre d'Odanak** pour la disposition des feuilles cet automne, ainsi que pour vos matières organiques tel que : résidus de jardinage, rognures de gazon, branches, souches, terre, produit d'excavation, etc.

ATTENTION : *Ne pas déposer de plantes exotiques envahissantes à l'Écocentre. Les plantes nuisibles doivent être placées dans des sacs bien fermés dans la poubelle. Merci de votre collaboration.*

COLLECTE DES ENCOMBRANTS



La prochaine collecte des encombrants est prévue le **jeudi 20 octobre** . Prendre note qu'aucun objet déposé dans une remorque ne sera ramassé. Tout doit être directement au sol.

PRIÈRE DE NE RIEN METTRE AU CHEMIN AVANT CETTE DATE!

Merci de votre collaboration!



ABRI D'AUTO SAISONNIER

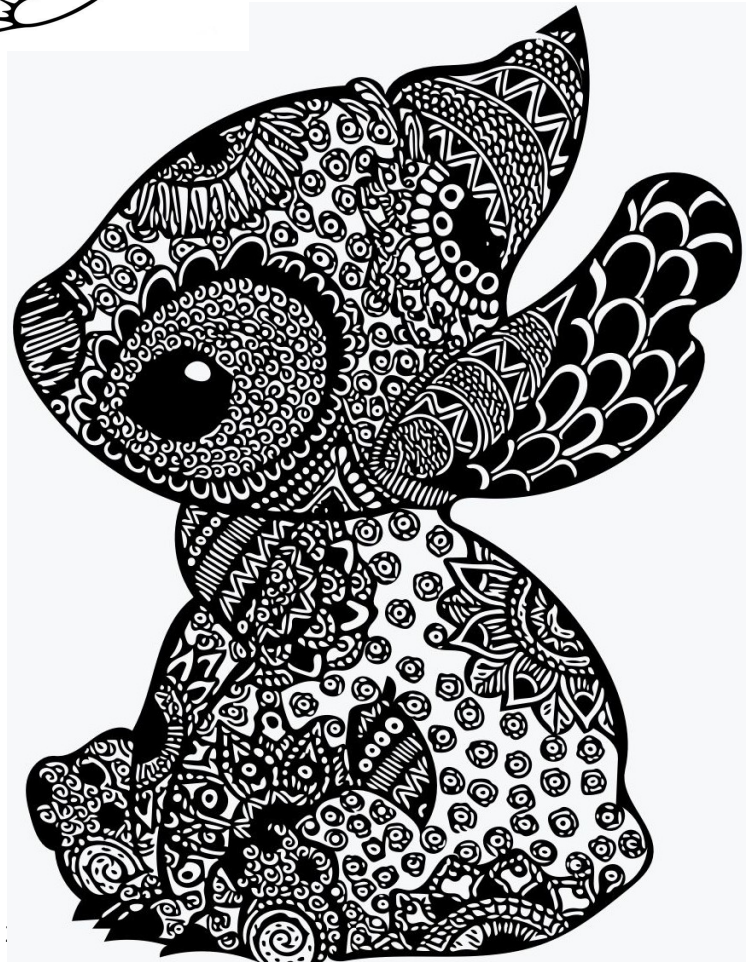
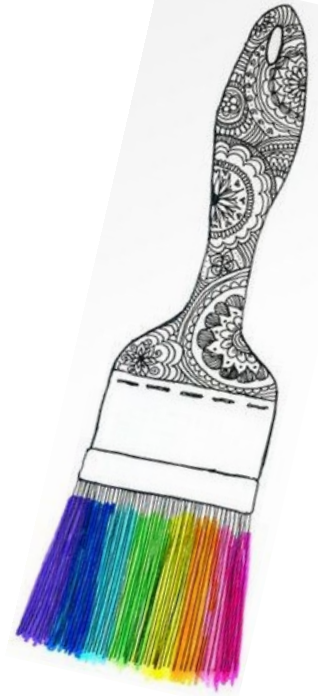


Pour l'année en cours, sur tout le territoire de la municipalité, vous pouvez installer votre abri d'auto du: **15 octobre d'une année au 30 avril de l'année suivante et doit être désinstallé COMPLÈTEMENT entre temps;**

- ♦ Un (1) seul abri d'auto saisonnier est autorisé par terrain;
- ♦ L'abri doit être installé à une distance minimum d'un mètre cinquante (1,50 m) d'une borne-fontaine, du trottoir et de la ligne de terrain avant et à l'extérieur du triangle de visibilité;
- ♦ Il doit également être installé à une distance minimum de deux mètres (2 m) d'un fossé ou d'une ligne de rue selon le cas;
- ♦ L'abri doit servir au stationnement d'un maximum de deux véhicules automobiles.

(Extrait de l'article 4.4.3.2 du règlement de Zonage)

*Le coin
à dessin*





CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE



ACTIVITÉS À VENIR!

♦ Prochains **comptoirs alimentaires** : les **mardis 23 août, 6 et 20 septembre 2022**

****Inscription pour chaque comptoir avant le mercredi 16 h de la semaine précédente;**
Téléphonez au **450 568-3198**, poste 103.



♦ Distribution de la **popote roulante** à domicile chaque mercredi

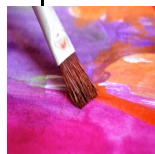
****Inscription du avant le jeudi midi de la semaine précédente.**
Téléphonez au **450 568-3198**, poste 103.



♦ **Atelier de partage de connaissances artistiques :**

♦ Les mardis **30 août et 27 septembre 2022**** (album photo/scrapbooking)

****Inscription du avant le mardi 16 h de la semaine précédente.**
Téléphonez au **450 568-3198**, poste 103.



♦ **Service d'accompagnement-transport**
(Toujours disponible sur réservation).

****Téléphonez au 450 568-3198, poste 101.**



♦ **Visites/téléphones d'amitié et services de la travailleuse de milieu auprès des personnes âgées** du lundi au vendredi midi.

****Contactez la travailleuse de milieu du lundi au vendredi midi au 450 568-3198, poste 105.**

♦ Le prochain atelier de café tricot sera le **lundi 3 octobre 2022.**



♦ Événement festif et commémoratif pour la Journée de la vérité et de la réconciliation le **jeudi 29 septembre** (détails à venir)



Veuillez prendre note que toutes nos activités sont sur inscription seulement.

Consultez la page Facebook  Centre d'action bénévole du Lac-Saint-Pierre

Pour faire un don en ligne : www.cablsp.com



Comptoir alimentaire

MARDI LE 23 AOÛT

Réservation obligatoire

Avant mercredi le 17 août à 16h,
par téléphone au : 450-568-3198 Poste 103

1245-4, Route Marie-Victorin à Odanak

Municipalités desservies:
Saint-François-du-Lac, Pierreville, Odanak,
La Visitation-de-Yamaska, Saint-Elphège,
Saint-Zéphirin-de-Courval et Baie-du-Febvre





metro
Rouillard & frères inc.
Pierreville



Guillaume Rouillard
propriétaire

21, rue Georges
Pierreville (Québec) J0G 1J0
✉ guillaumerouillard@icloud.com
☎ 450 568-3510
☎ 450 568-2166
☎ 450 561-3231

CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE



CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE DU LAC SAINT-PIERRE

DÎNER COMMUNAUTAIRE

– Jeudi le 15 septembre 2022 –

au Centre Communautaire de Saint-François-du-Lac
10, rue du Centre Communautaire, Saint-François-du-Lac, QC J0G 1M0

**SUJETS : TESTAMENT / MANDAT DE PROTECTION /
CAPTATION DES AINÉ(E)S / NOUVELLE LOI EN RELATION
AVEC LA CURATELLE PUBLIQUE (nov.2022)**

CONFÉRENCIÈRE : ME KATHLEEN BLANCHARD, NOTAIRE

Coût : 12 \$

Accueil : 11 h 45

Dîner : 12 h

Conférence : 13 h 30



Inscrivez-vous **avant** le 8 septembre :
450 568-3198, poste 101

En réservant votre place, vous vous engagez à
payer votre billet même si vous êtes absent.



**BLANCHARD
SHOONER* & BOIRE***
NOTAIRE *GREFFE



**Location
Équipements
RAYDAN**

LOCATION-VENTE-PIÈCES-SERVICE-
CONTENEURS-ENTREPÔTS

99 Rte Marie-Victorin
St-François-du-Lac, Qc
J0G 1M0
Tél. (450) 568-0505
Fax (450) 568-0606
info@equipementsraydan.com



**LES PÉTROLES
A.A. COURCHESNE**

(450) 568-3193
Saint-François-du-Lac

(819) 470-0027
Drummondville

1 (888) 568-3193
Nicolet

(450) 746-5162
Sorel Tracy

Carl Courchesne
info@petrolesaaccourchesne.ca
carl@petrolesaaccourchesne.ca



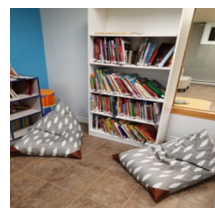
Rappel de l'horaire :

- ♦ Mercredi 18 h à 20 h
- ♦ Dimanche 10 h à 12 h

Bonne lecture !

Cynthia, coordonnatrice

(450) 568-1130



Cours de ballet

offerts par le Comité des loisirs de Saint-François-du-Lac



Inscriptions

Jedi le 1^{er} septembre 2022 de 19 h à 20 h 30
à la salle municipale de Saint-François-du-Lac
400, rue Notre-Dame, 2^e étage

ÂGE MINIMUM
3 ans avant le 1^{er} septembre 2022

Début des cours

Dans la semaine du 12 septembre 2022

Horaires à déterminer selon le nombre d'inscriptions et l'âge des élèves.
NOUS VOUS DEMANDONS DE PAYER PAR CHÈQUE. Il est possible de faire deux versements.

Pour inscriptions ou infos : Aurélie Lauzière : 819 469-8461
 Amélie Gamelin : 450 780-1338



LES ÉQUIPEMENTS
Forcier
LES ENTREPRISES
Pierreville

w LOCATION /
ACHAT / VENTE
de machinerie lourde

w EXCAVATION
w FOSSE SEPTIQUE

ENVIRO||SEPTIC
Ecoflo®
BIONEST

RBQ : 2852-6366-44 RBQ : 1180-7781-24
 306, rue Notre-Dame,
 St-François-du-Lac (QC)
 JOG 1M0
 (450) 568-2120
www.equipementsforcier.com
info@groupeforcier.ca



Fais partie de la bande!

et affiche tes couleurs pour la santé de la communauté



Vous avez sans doute remarqué que les travaux sur le terrain de la salle communautaire sont en cours. En effet, le projet d'aménagement de la nouvelle patinoire avec surface pour la pratique de deck-hockey va bon train. Nous serons bientôt prêts à monter les bandes. Nous offrons l'opportunité aux partenaires de la région d'afficher leur logo sur nos bandes qui sont en quantité limitée.

Pour signifier votre intérêt et/ou pour information:

Josée Bussières,

Conseillère en développement de la communauté

Municipalité de Saint-François-du-Lac

joseebussieres@saintfrancoisdulac.ca

450-568-2124



Tarif

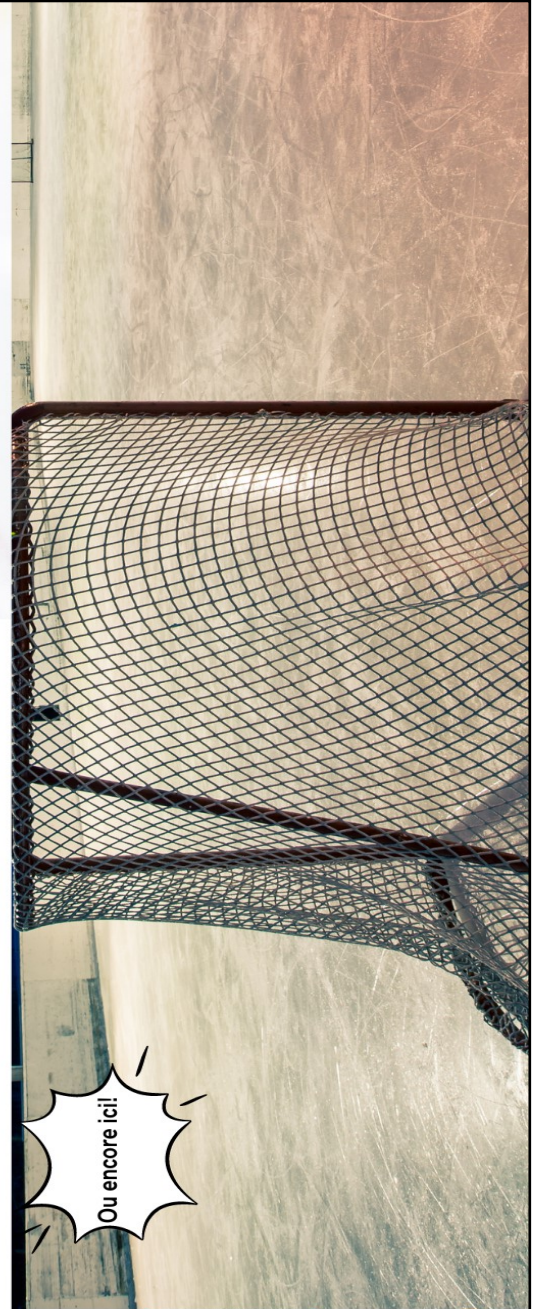
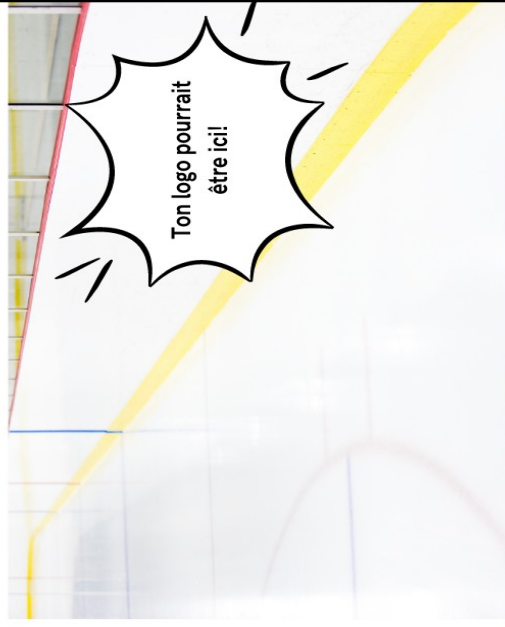
Commandite affichée pour une durée de 3 ans

Une demi-bande

350\$

Une bande complète

600\$



LES JEUDIS

découverte

CULTURELLE-SPORTIVE-CULINAIRE-SCIENTIFIQUE, ETC.

Bonjour à tous, c'est avec joie que nous offrirons, dès le 6 septembre prochain, des activités de découverte en tout genre pour les gens de la municipalité. La majorité des activités seront offertes gratuitement ou à faibles coûts. L'horaire officiel n'est pas encore établi c'est pourquoi vous devrez rester à l'affût de la page des loisirs de Saint-François-du-Lac et du site de la municipalité dans l'onglet activité pour connaître les détails des futurs événements.



Dates à retenir	Type de découverte	Pour quel groupe d'âge
8 septembre	Art et culture	Tous les âges
6 octobre	Sportive	Parent-enfant
3 novembre	Scientifique	Jeunesse
1 décembre	Culturelle	à venir..



**RÉSERVEZ VOTRE PLACE DANS
VOTRE ESPACE CITOYEN OU
PAR TÉLÉPHONE, AUPRÈS DE
JOSÉE BUSIÈRES AU BUREAU
MUNICIPAL
450-568-2124**

AH MV - Association de Hockey Mineur des Villages

INSCRIPTION SAISON 2022-2023

Inscription via le formulaire
sur la page FB de l'AHMV

Coût :

220\$ U7/300\$ U9-12-15

20 \$ de rabais si payé en
entier avant le 15 septembre
par virement Interac
au ahmvahmv@outlook.com

50\$ de rabais sur la 3 ième
inscription d'une même
famille



*Aréna de St-David
Camp de mise en forme
15 et 16 octobre
Camp d'évaluation
22 et 23 octobre
Début saison 29 octobre*

CATÉGORIES

U7 (4 à 7 ans): 2015 à 2018
U9 (8 et 9 ans): 2013-2014
U12 (10 à 12 ans): 2010 à 2012
U15 (13 à 15 ans): 2007 à 2009

POUR INFORMATION

Atoan O'Bomsawin 450-881-0382
Evelyne Boisvert 450-881-6569
Véronique Bonin 819-396-0871

 **LE SPÉCIALISTE**

Pierreville Auto Suspension

96 Rte Marie-Victorin, St-François-du-Lac, QC J0G 1M0

Pierre Forcier

Tél (450) 568-2731 • Téléc (450) 568-2731

Alignement Pneus Direction Suspension Freins Silencieux
Vidange d'huile



ATELIER MÉCANIQUE

J. PELLETIER ENR.

450.568.2595

atelierjpelletier@gmail.com

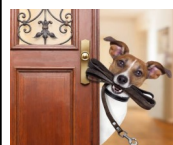


VENTE DE LICENCES & RECENSEMENT ANIMALIER

Après le 1er juin 2022, les propriétaires de chien sans licence risquent de recevoir une amende de \$250, plus les frais. Procurez-vous votre licence **OBLIGATOIRE** sans tarder et faites-la porter à votre chien.

Rendez-vous sur notre site web au www.spad.ca sous l'onglet Services et cliquez sur **Licences**. Vous devez remplir les informations et nous vous enverrons votre licence par la poste.

Enregistrez-vous dès maintenant pour votre
LICENCE OBLIGATOIRE
www.spad.ca



Votre municipalité a mandaté la SPAD pour l'application de ce règlement.



Coordonnées
1605, rue Janelle
Drummondville, Québec,
J2C 5S5S
Tél. 819 472-5700



« PLUS DE 2000 CHIENS ONT ÉTÉ RETROUVÉS ET RENDUS À LEUR MAÎTRE GRÂCE AUX MÉDAILLES D'ENREGISTREMENT DE LA SPAD. »

L'ACHAT D'UNE LICENCE, UN GESTE INTELLIGENT ET RESPONSABLE!

FAIRE UN
DON



Saviez-vous que 100% de vos dons serviront aux soins de nos animaux et à des chirurgies spéciales qui ne pourraient autrement être effectuées?



Accessoires
Nutrition animale
Tonte et toilettage
sur rendez-vous

Trouvez nous sur facebook
Moulées G.C.B



SÛRETÉ DU QUÉBEC

CONSEILS DE PRÉVENTION POUR LES TRAVERSES PIÉTONNIÈRES

PIÉTON ET CONDUCTEUR — PARTAGEONS LA ROUTE!

Voici quelques conseils de prévention que nous donnons aux piétons, ainsi qu'aux autres usagers de la route, quant aux règles entourant les traverses piétonnières.

Le saviez-vous?

Chaque jour au Québec, des piétons sont heurtés par un véhicule, principalement en zone urbaine. C'est pourquoi le Code de la sécurité routière prévoit une réglementation afin d'assurer des déplacements sécuritaires. Dans tous vos déplacements sur la route, vous devez être concentrés et vigilants!

Quelques consignes pour votre sécurité :

Être visible:

- Vous êtes plus à risque dans l'obscurité, car vous êtes moins visibles pour les conducteurs. Portez des vêtements ayant des matières réfléchissantes, cela vous permettra d'être vu par les automobilistes.

Sur le trottoir:

- En tant que piéton, vous devriez toujours circuler sur le trottoir. S'il n'y en a pas, marchez sur l'accotement dans le sens contraire de la circulation.

Aux intersections:

- Lorsque vous devez emprunter une intersection, assurez-vous de l'absence de danger et gardez un contact visuel avec les conducteurs pour vous assurer qu'ils vous ont vu. En tout temps, vous devez respecter les feux pour piétons. S'il y a seulement des feux de circulation, vous avez le droit de passage au feu vert ainsi que la priorité en vous engageant sur la chaussée. Au panneau d'arrêt, vous avez la priorité de passage et les automobilistes doivent immobiliser leur véhicule pour vous céder le passage.

Vigilance aux passages pour piétons:

- Ces passages sont délimités par des bandes jaunes et ils sont indiqués par un panneau. Vous avez la priorité lorsque vous vous y engagez. Les automobilistes et les cyclistes doivent s'immobiliser pour vous laisser passer. Les automobilistes doivent anticiper que vous allez traverser; un excès de 10 km/h peut faire la différence entre la vie et la mort.

Éviter les distractions:

- L'utilisation d'un cellulaire, que ce soit pour converser, texter ou utiliser Internet, ainsi que le port des écouteurs distraient autant l'automobiliste que le piéton. Il est important de se concentrer sur son environnement.

La ligne d'arrêt pour les automobilistes:

- Les automobilistes doivent immobiliser leur véhicule avant la ligne d'arrêt, située devant le passage pour piétons. Si toutefois il n'y a pas de ligne d'arrêt, vous devez laisser la voie libre en vous arrêtant avant le passage pour piétons.

Le non-respect de ces règles peut entraîner :

- Une amende de 100\$ à 200\$ et des frais judiciaires;
- Jusqu'à 3 points d'inaptitude dans votre dossier de conduite.

Poste de la MRC de Nicolet-Yamaska

Sûreté du Québec

819 293-4428

www.sq.gouv.qc.ca



NOTRE ENGAGEMENT, VOTRE SÉCURITÉ

ATTENTION, NOUS SOMMES DE RETOUR RALENTISSEZ !

Bécancour, le 11 août 2022 – Le Transport des personnes de la MRC de Bécancour, TPMRCB, est fier de vous dévoiler la campagne de sensibilisation pour la sécurité routière dans les zones scolaires.



L'objectif est d'assurer la sécurité dans les zones scolaires et de rappeler que l'achalandage augmentera bientôt près des établissements scolaires. Les automobilistes sont invités à respecter la signalisation ainsi que les limites de vitesse.

L'ensemble des municipalités de la MRC de Bécancour et de la MRC de Nicolet-Yamaska, affiliées au Centre de services scolaires de la Riveraine seront mises à contribution.

Les **transporteurs** du réseau scolaire du territoire (Autobus Désilets, Groupe Guévin, Transport scolaire Hélie et Transport Deschaillons) ont déterminé, en partenariat avec TPMRCB, les endroits stratégiques où le rappel de la prudence est de mise. C'est grâce à leur excellente collaboration que nous pouvons compter sur leurs autobus afin d'augmenter la visibilité de notre banderole **ATTENTION, NOUS SOMMES DE RETOUR : RALENTISSEZ !**

La **Sûreté** du Québec du poste de Bécancour et de Nicolet, par l'entremise de la Sergente coordonnatrice locale en police communautaire, madame Annie Thibodeau, ont corroboré les lieux ciblés. Les policiers effectueront une surveillance accrue aux abords des écoles dans les prochaines semaines.

La **Société** de l'assurance automobile du Québec, SAAQ, est heureuse de contribuer au financement de ce projet.

RAPPEL – Code de la Sécurité routière

Article 460 - Conducteur d'un véhicule, a croisé un autobus d'écoliers alors que les feux rouges intermittents étaient en marche ou que le signal d'arrêt était actionné (200\$ plus les frais assortis de 9 points d'inaptitude);

Article 329 - Nul ne peut circuler à une vitesse supérieure à celle indiquée par la signalisation installée. Dans une zone scolaire, du lundi au vendredi et du mois de septembre au mois de juin, entre 7 h et 17 h;

Article 410 - Conducteur d'un véhicule routier, ne l'a pas immobilisé pour qu'un piéton engagé ou manifestant son intention de s'engager dans un passage pour piétons puisse traverser (100\$ plus les frais).

Source : Nancy Pépin, directrice
Travail : 819 298-3366 poste 3
Cellulaire : 819 996-5678
Courriel : nancypepin@cgocable.ca



JANVIER						
Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

FÉVRIER						
Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28					

MARS						
Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

AVRIL						
Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
						1 2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

MAI						
Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

JUIN						
Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

JUILLET						
Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
						1 2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

AOÛT						
Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
1	2	3	4	5	6	
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

SEPTEMBRE						
Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
						1 2 3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

OCTOBRE						
Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23/30	24/31	25	26	27	28	29

NOVEMBRE						
Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

DÉCEMBRE						
Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
						1 2 3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

 Collecte des déchets (bac noir)
 les JEUDIS aux 2 sem.



 Collecte du compost (bac brun)
 les MARDIS toutes les semaines
 de mai à mi-novembre et
 aux 2 semaines en avril



 Gros rebuts: 5 mai et le 20 octobre 2022
 Tout ce qu'il y aura dans des remorques ou trailers
 ne sera pas ramassé. Doit être au sol.
 La quantité maximale ramassée est l'équivalent de 6' x 6'

 Collecte de conteneurs (métal) en déchets
 les LUNDIS - toutes les semaines

 Collecte du recyclage (bac vert)
 les MERCREDIS aux 2 sem.



LE BAC VERT



Matières recyclables

Papier et carton

- Journaux, circulaires et catalogues
- Courrier et papier de bureau
- Sacs de papier
- Boîtes de savon et de céréales
- Jus surgelés
- Cartons de lait ou de jus de type Tetra pak



Plastiques

- Tous les contenants rigides portant le logo de recyclage  avec les chiffres 1, 2, 3, 4, 5 et 7
- Contenants de lait, yogourt, jus, vinaigre, moutarde et ketchup
- Sacs d'épicerie, magasin, pain et publisac
- Emballage de papier hygiénique
- Pellicules plastique compressés en boule



Autres

- Métal : boîtes de conserve, canettes d'aluminium, assiettes et papier d'aluminium
- Verre : bouteilles de vin, d'alcool, de boisson gazeuse et tout contenant en verre

LE BAC NOIR



Déchets

- Papier : ciré, cellophane, carbone, buvard
- Mouchoirs souillés
- Viande crue
- Sacs de croustilles
- Cartons et papiers plastifiés
- Couches et serviettes hygiéniques
- Vaisselle et céramique
- Vitre et miroir
- Contenants sous pression
- Contenants de solvant
- Verres à boire jetables
- Styromousse
- Toiles de piscine
- Contenants d'huile à moteur
- Boyaux d'arrosage
- Tapis
- Sacs de céréales et de biscuits
- Emballage de viande
- Toute matière n'allant pas dans les bacs vert et brun



LE BAC BRUN



Matières organiques

Résidus verts

- Herbe et feuilles
- Résidus de jardin, plantes et fleurs
- Mauvaises herbes
- Terre noire
- Gazon
- Copeaux, sciure de bois et petites branches
- Résidus de taille de haies
- Aiguilles de conifères



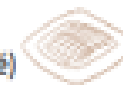
Résidus alimentaires

- Œufs
- Pâtes alimentaires
- Produits laitiers, fromage
- Pain et céréales
- Résidus de fruits et légumes
- Résidus de pâtisserie
- Résidus de viande cuite, poisson cuit, os
- Écales de noix
- Aliments périmés sans emballage
- Coquilles d'œufs (modéré)



Autres

- Papier essuie-mains et serviettes de table
- Papiers et cartons souillés par des matières alimentaires
- Filtres à café et café moulu
- Sachets de thé
- Poussière (modéré)
- Cheveux (modéré)



Régie de gestion
des matières résiduelles
du Bas-Saint-François

CONSEIL MUNICIPAL 2021-2025

Maire : Pascal Thérout : 450.880.0283

Siège #1 : Nathalie Gamelin 450.561 8644

Siège #4 : Daniel Labbé 450.881.2493

Siège #2 : Jean Duhaime (*pro-maire*) 450.568.2425

Siège #5 : Réjean Gamelin 450.568.2435

Siège #3: Yves Plante 450.880.0942

Siège #6: Anny Boisjoli 450.494.0697

Employés Municipaux

Guylaine Dancause, Directrice Générale et Greffière-Trésorière

Hélène Latraverse, Directrice Générale et Greffière-Trésorière Adjointe

Nathalie Provencher, Agente de Communications

Marie-Claude Dufault, Comptabilité

Josée Bussièrès, Conseillère en Développement de la Communauté

Denis Allard, Inspecteur Municipal

Pascal Pelletier, Journalier

Guy Mongrain, Journalier

France Leclerc, Entretien Ménager

Cynthia Jobin, Responsable de la Bibliothèque

Bibliothèque: 450.568.1130

Bureau Municipal et Location de Salle: 450.568.2124

Pensée

«Le bonheur est un papillon qui, lorsqu'il est poursuivi, est toujours juste au-dessus de votre portée, mais qui, si vous vous asseyez tranquillement, peut se poser sur vous»

Nathaniel Hawthorne

